

Concours « illustration de la couverture du *carnet de visite du Jardin botanique* » : appel aux étudiants de L1 en sciences de la vie

Modalités de participation au concours :

1. L'objet de ce concours concerne **l'illustration de la couverture** du « *carnet de visite du Jardin botanique de l'Université de Strasbourg* » à destination des étudiants de la licence sciences de la vie de l'Université de Strasbourg.
2. Ce concours d'illustration est ouvert et destiné **aux seuls étudiants de la 1^{ère} année de licence sciences de la vie** de l'Université de Strasbourg.
3. Il est gratuit et totalement bénévole et ne constitue en aucun cas une obligation dans le cadre du cursus.
4. Il fait l'objet d'un appel à participation électronique sur le site de la Faculté et ses modalités sont publiées dans cet article (pdf téléchargeable).
5. La création destinée à la participation au concours doit être avant tout personnelle et originale.
6. Elle peut se concrétiser sous la forme d'une œuvre en aquarelle, d'un dessin, d'une peinture, d'un montage photos ou toute autre forme de représentation stylisée **faisant référence au Jardin botanique de l'Université de Strasbourg.**
7. Elle ne doit être en aucun cas être une copie d'une œuvre existante ou un « copier-coller » de photos, d'illustrations ou d'images trouvées sur Internet.
8. Aucun prélèvement de matière végétale (feuille, fleur, ...) au sein du Jardin botanique n'est autorisé.
9. La reproduction de l'illustration gagnante sera en noir et blanc ; c'est pourquoi il convient d'en tenir compte lors de la création. Néanmoins il est possible de participer avec un document en couleur.
10. Étant entendu que les œuvres participant à ce concours seront diffusées auprès du grand public, les étudiants de L1 ayant déposé leur création dans ce cadre, reconnaissent avoir pris connaissance des modalités de participation ci-indiquées.
11. Toute participation à ce concours valide l'acceptation de ces modalités et vaut autorisation de publication des illustrations (sur le site internet) accordée par le participant à la Faculté des sciences de la vie.

Modalités d'envoi de l'œuvre :

1. L'envoi de « l'œuvre » doit se faire sous format électronique d'un **fichier PDF ou JPEG** en bonne résolution (taille minimale **1 Mo**, maximale : **10 Mo**).
2. Le fichier pdf ou jpg doit porter l'intitulé : « **nom-prenom-titre-de-l-œuvre** » sans accents ni espaces. Si le titre est trop long, n'indiquer que le premier mot du titre.
3. L'objet du mail : « **L1 - Concours Illustration Jardin Botanique** ».
4. Utiliser **exclusivement** l'adresse étudiante Unistra pour envoyer l'illustration.
5. **Adresse d'envoi :** Florence Bouvier, maître de conférence en biologie, responsable des TPs de Biologie végétale de l'UE diversité du monde vivant : bouvier@unistra.fr
6. Date limite d'envoi : **le 27 mai 2022 à 16h.**

Informations complémentaires :

1. Après la date de fin de participation au concours (27 mai 2022), les œuvres reçues conformes aux modalités feront l'objet d'une exposition virtuelle sur le site web de la Faculté qui se déroulera entre le **06 et le 30 juin 2022.**
2. L'ensemble des étudiants de L1 pourront durant cette période voter par voie électronique pour leur illustration préférée. Le mode de vote sera explicité le 06 juin.
3. Les œuvres participantes ainsi que les votes seront anonymes.
4. L'illustration la plus plébiscitée sera nommée lauréate du concours et sera affichée le 01 juillet 2022 sur le site.
5. **Cette illustration sera imprimée en couverture du carnet de visite du Jardin** pour la rentrée **2022-2023.**
6. Après le 1^{er} juillet, nous indiquerons sur le site les noms de tous les participants à ce concours ce qui leur permettra par la suite de le préciser dans un C.V....
7. Étant entendu que les œuvres participant à ce concours seront diffusées auprès du grand public, les étudiants de L1 ayant déposé leur création dans ce cadre, reconnaissent avoir pris connaissance des modalités de participation ci-dessus.
8. **Toute participation à ce concours valide l'acceptation de ces modalités et vaut autorisation de publication des illustrations (sur le site internet) accordée par le participant à la Faculté des sciences de la vie.**

Bonne créativité et bonne incursion dans le monde végétal.